

## L'APERF vous accompagne

L'association de l'Amicale du Personnel Retraité de la société FOURNIER a été créée il y a **20 ans** par les retraités du groupe FOURNIER. Elle a pour but de maintenir des liens d'amitié entre les retraités par l'organisation de toutes formes de rencontres et de loisirs.

Elle propose également aux retraités du groupe **une complémentaire santé** par le biais de la Mutuelle de France Unie, **sans obligation d'adhésion à l'APERF**.

- **Conditions d'adhésion :** être retraité du groupe FOURNIER (*(Usine de Thônes et Fournier Retail)*)

## Quelle garantie santé pour ma retraite ?

La Mutuelle de France Unie vous accompagne lors de votre passage à la retraite et vous offre deux propositions pour votre couverture Santé selon :



Votre composition familiale



Votre budget

Choisissez la solution la plus avantageuse pour vous :

### La Loi Evin

Bénéficiez du maintien des prestations santé de la garantie des salariés Fournier, sans condition de durée.

**L'évolution de la cotisation annuelle** est basée sur la loi Evin :

- 1<sup>re</sup> année : **100 %** du tarif des actifs,
- 2<sup>re</sup> année : **125 %** du tarif des actifs,
- 3<sup>re</sup> année : **150 %** du tarif des actifs,
- 4<sup>re</sup> année : **tarif libre**

### L'APERF

Sans obligation d'adhésion à l'APERF

La solution santé des retraités avec l'**association APERF**, c'est :

**3 niveaux de garanties**

qui s'**adaptent à votre profil** en fonction de vos attentes et de vos besoins.

## Nos + mutuelles

- **Permanences mensuelles** à Metz-Tessy ou Thônes
- **Un réseau de soins complet** en optique, dentaire et audio
- **Espace personnel en ligne** pour toutes vos démarches
- **Assistance 24h/24, 7j/7** en cas de coup dur